Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260219-DE_2026_004-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Boussac

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 février 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	9

Vote
A l'unanimité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 12/02/2026

Le jeudi 19 février 2026, le Conseil municipal de la Commune de La Boussac s'est réuni à la Salle du Conseil de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine FAUVEL, Maire, en session ordinaire.

En présence de : Mme FAUVEL Christine, M. VIGOUR David, Mme SEVESTRE Marie-France, M. OLLIVIER Jean-Luc, M. CHAPDELAINE Jérôme, M. LOIZEAU Cyrille, Mme LEMENANT Fanny, M. NOEL David

Excusé ayant donné procuration : Mme COLLET Mireille à M. OLLIVIER Jean-Luc
Absents : Mme DELEPINE Annie, M. DION Rodolphe, Mme GEDOUIN-ERARD Aurore, M. RABOURTJean-Luc, Mme RICHEUX Nadège

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, est désignée Mme LEMENANT Fanny ***à l'unanimité des membres présents comme secrétaire de séance.***

N° 2026-004 : Rénovation de la salle des fêtes : Avenants aux marchés de travaux

Madame Le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de conclure des avenants avec certaines des entreprises chargées des travaux de réhabilitation et de rénovation de la salle des fêtes communale :

- *Modification n°1 au Lot n°11 – Peinture - entreprise DECOLOGIK*

Cet avenant donne suite aux travaux supplémentaires de peinture intérieure de la cuisine et du local de rangement du mobilier.

Le montant de la modification est de 427.79 € HT soit 513.35 € TTC, représentant 1.36 % du montant du marché initial.

Le nouveau montant du marché est porté de 31 350.00 € HT à 31 777.79 € HT, soit **38 133.35 € TTC.**

- *Modification n°1 au Lot n°12 – Electricité – entreprise ATCE*

Cet avenant correspond à une réduction du prix au niveau de la SONO qui donne suite à la réévaluation du nombre d'équipement à la baisse, et à des augmentations dues aux luminaires ajoutés pour l'éclairage extérieur, aux travaux supplémentaires pour la sécurité incendie et la modification du disjoncteur en tarif jaune.

Le montant de la modification est de 4 415.67 € HT soit 5 298.80 € TTC, représentant 7.65 % du montant du marché initial.

Le nouveau montant du marché est porté de 57 717.22 € HT à 62 132.89 € HT, soit **74 559.47 € TTC.**

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260219-DE_2026_004-DE

- *Modification n°3 au Lot n°13 – Plomberie – sanitaires – chauffages – ventilation – entreprise CVC Emeraude*

Cet avenant donne suite aux travaux supplémentaires de l'évier du bar.

Le montant de la modification est de 770.46€ HT soit 924.55 € TTC, représentant 0.45 % du montant du marché initial.

Le nouveau montant du marché est porté de 177 525.05 € HT à 178 295.51 € HT, soit **213 954.61 € TTC.**

Madame Le Maire propose au conseil municipal :

- **D'accepter** la modification n°1 au Lot n°11 – Peinture - entreprise DECOLOGIK,
- **D'accepter** la modification n°1 au Lot n°12 – Electricité - entreprise ATCE,
- **D'accepter** la Modification n°3 au Lot n°13 – Plomberie – sanitaire - Ventilation - Entreprise CVC ÉMERAUDE,
- **D'autoriser** Madame Le Maire à signer tous les documents y afférents.

Après en avoir délibéré, les élus **approuvent** à l'unanimité ces propositions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

La Secrétaire de séance,
Mme LEMENANT Fanny

Pour copie conforme
Le Maire, Mme FAUVEL Christine